

J. Lavoie 1/83

Arkēos Inc.



Ministère des Transports
Service de l'environnement
Direction des expertises et normes

Etude de potentiel archéologique
de la route 155 de Grandes-Piles à La Tuque



CANQ
TR
GE
EN
544

janvier 1984

850-110

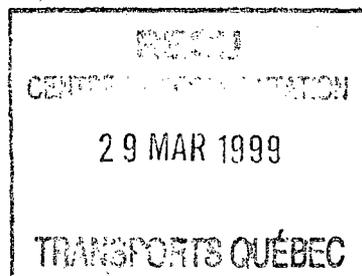
Arkēos Inc.

Société d'expertise en
recherches anthropologiques de Montréal Inc
1134 ouest, rue Ste-Catherine, suite 900, Montréal, Qué. H3B 1H4

Tél.: (514) 871-8173

Le 6 janvier 1984

Monsieur Denis Roy
Archéologue
Ministère des Transports
Service de l'Environnement
Direction des expertises et normes
200, rue Dorchester sud
3ième étage
Québec, QC
G1K 5Z1



Sujet : Rapport étude de potentiel (réfection de la route 155 de Grandes-
Piles à La Tuque)
N/R : 850-110

Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous transmettre trois (3) copies de notre rapport d'étude de potentiel concernant les travaux de réfection de la route 155 de Grandes-Piles à La Tuque.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.


Claude Rocheleau
Chargé de projet

CR/DD

469664

Arkēos Inc.

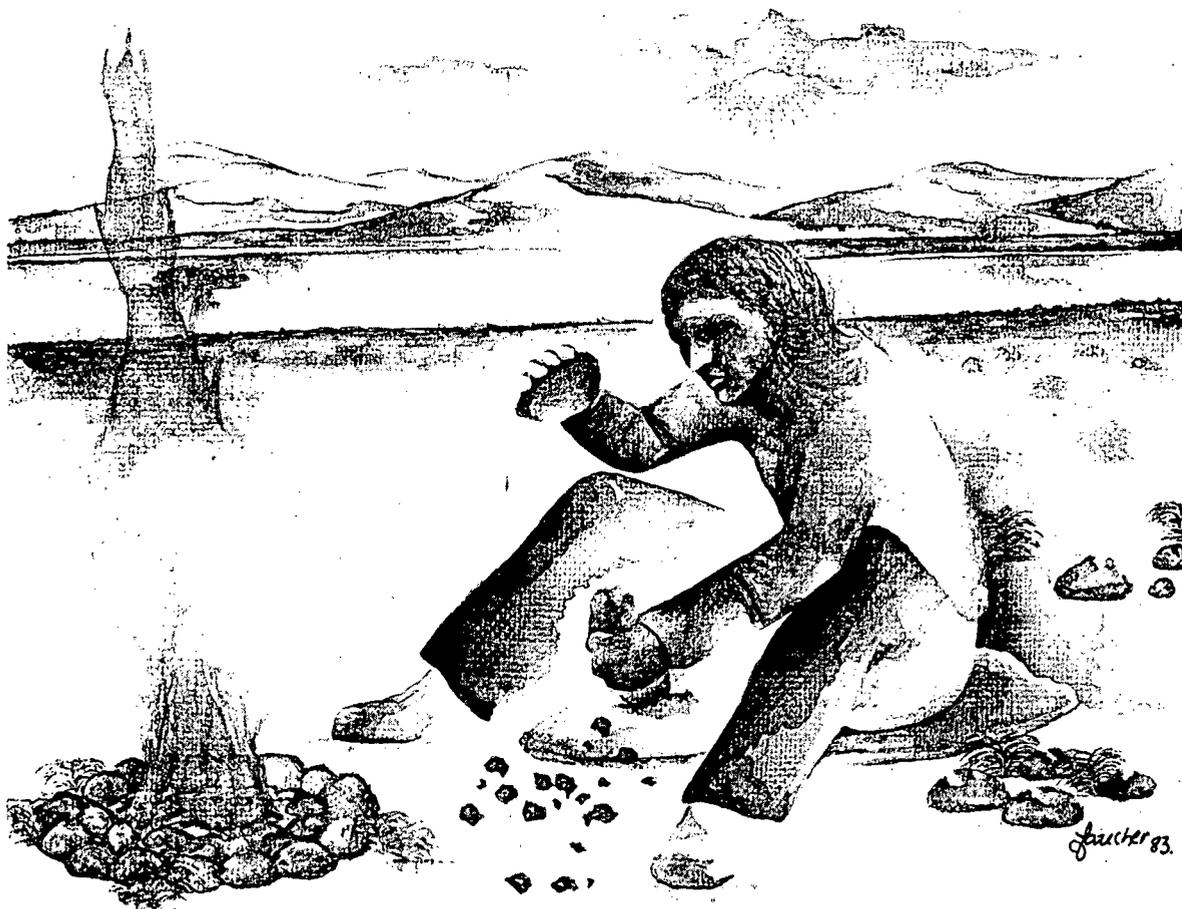
REÇU
 CENTRE D'ÉTUDES
 29 MAR 1999
 TRANSPORTS QUÉBEC

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
 SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
 700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
 Québec (Québec) G1R 5H1



Ministère des Transports
 Service de l'environnement
 Direction des expertises et normes

Etude de potentiel archéologique
 de la route 155 de Grandes-Piles à La Tuque



Frucher 83.

CANQ
 TR
 GE
 EN
 544

janvier 1984

850-110

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES CARTES	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
INTRODUCTION	1
1. METHODES UTILISEES	3
2. RESULTATS DE L'ETUDE DE POTENTIEL	8
2.1. Données environnementales	8
2.1.1. Présentation de la région à l'étude	8
2.2. Données archéologiques	15
2.2.1. Préhistoire	15
2.2.1.1. Mauricie	15
2.2.1.2. Haute-Mauricie	19
2.3. Données ethnographiques	22
2.3.1. Modes de subsistance et d'établissement à l'époque traditionnelle (1850-1910)	25
2.3.2. La période 1910-1972	28
2.3.3. La période attikamèque, 1972 à nos jours	29
2.3.4. Répartition et statut des villages amérindiens sur le territoire à l'étude	29
2.4. Données historiques	30
3. DELIMITATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	36
4. RECOMMANDATIONS	43
OUVRAGES CONSULTES	45
ANNEXE: Dossier cartographique	49

LISTE DES CARTES

	Page
Carte 1: Localisation du territoire à l'étude et des zones de potentiel archéologique (1:500,000)	2
Carte 2: Les nations amérindiennes à proximité du territoire à l'étude à la période historique	23
Carte 3: Localisation des zones de potentiel archéologique, zone 1 (1:50,000)	50
Carte 4: Localisation des zones de potentiel archéologique, zones 2 à 9 (1:50,000)	51
Carte 5: Localisation des zones de potentiel archéologique, zones 10 à 12 (1:50,000)	52
Carte 6: Localisation des zones de potentiel archéologique, zone 13 (1:50,000)	53
Carte 7: Localisation des zones de potentiel archéologique, zone 1 (1:20,000)	54
Carte 8: Localisation des zones de potentiel archéologique, zones 2 à 7 (1:20,000)	55
Carte 9: Localisation des zones de potentiel archéologique, zones 8 et 9 (1:20,000)	56
Carte 10: Localisation des zones de potentiel archéologique, zones 10 et 11 (1:20,000)	57
Carte 11: Localisation des zones de potentiel archéologique, zone 12 (1:20,000)	58
Carte 12: Localisation des zones de potentiel archéologique, zone 13 (1:20,000)	59

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Critères d'évaluation du potentiel archéologique en fonction des facteurs environnementaux régionaux	5
Tableau 2: Données climatologiques pour la Haute-Mauricie, régions de Mattawin et La Tuque	13
Tableau 3: Synthèse des modes de subsistance et d'établissement des Amérindiens de la région étudiée à la période historique	27
Tableau 4: Critères de discrimination des zones de potentiel archéologique retenues	39

INTRODUCTION

Arkéos Inc. recevait en décembre 1983 du ministère des Transports du Québec, le mandat visant à réaliser une étude de potentiel archéologique le long de la route 155 entre les municipalités de Grandes-Piles et de La Tuque. Cette demande provient de la Direction des expertises et normes du Service de l'environnement qui désire ainsi minimiser les impacts sur le patrimoine archéologique qui pourraient être causés par la réfection de cette section de la route 155.

Le territoire à l'étude est situé dans le comté de Laviolette, en Haute-Mauricie entre les deux municipalités précédemment citées. Sur presque toute sa longueur, le tronçon longe la rive est de la rivière Saint-Maurice. Pour les besoins de cette étude, ce tronçon est subdivisé en seize sections dont les extrémités sont délimitées par les différents projets de réfection de la route 155. L'étude de potentiel archéologique a porté plus spécifiquement sur un espace long de 120 kilomètres (de Grandes-Piles à La Tuque), bordé à l'ouest par la rive est du Saint-Maurice, et du côté est par une limite arbitraire fixée à 200 mètres de la route existante.

Ce travail aura permis de distinguer un total de 13 zones possédant un potentiel archéologique élevé ou moyen. L'ensemble de ces zones couvre une superficie de 2.99 kilomètres carrés. Diverses recommandations, de nature à préserver d'éventuels vestiges archéologiques, sont également présentées.

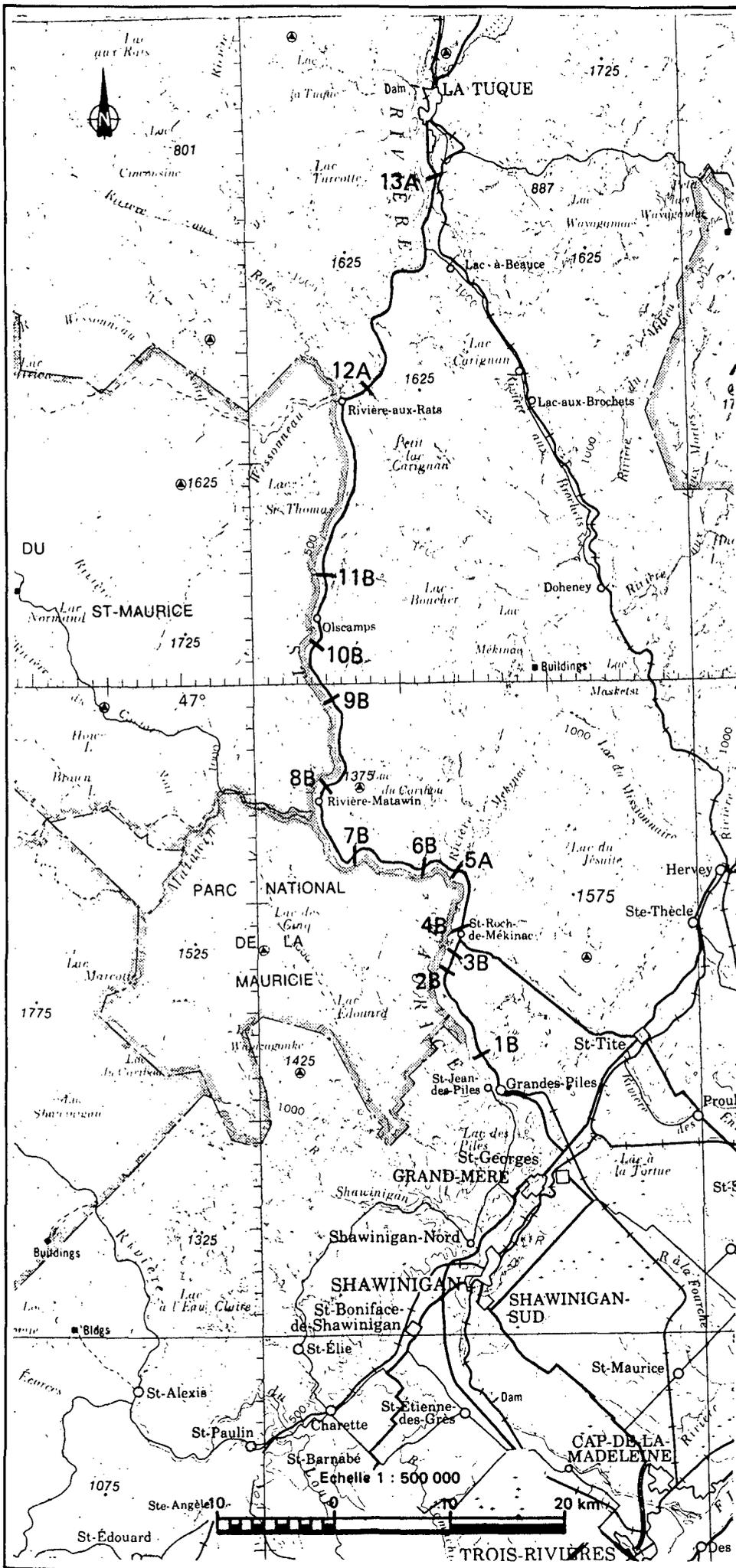


Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports

Service de l'environnement
Division des expertises et normes

LÉGENDE

- A Potentiel archéologique fort
- B Potentiel archéologique moyen
- 3 Numérotation de la zone de potentiel



CARTE 1

LOCALISATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

ROUTE 155,
GRANDES-PILES/LA TUQUE

Arkéos Inc.
Société d'expertise en
recherches anthropologiques de Montréal

1134 ouest, rue Ste-Catherine, suite 900, Montréal, Qué. H3B 1H4

1. METHODES UTILISEES

En établissant des zones de potentiel archéologique pour une région, l'archéologue met en relation divers phénomènes environnementaux et culturels, présents ou passés, qui ont ou qui ont eu des répercussions sur la présence des groupes humains.

La distinction de ces zones de potentiel découle du fait que la présence d'un établissement humain à un endroit donné résulte d'une suite de choix et de décisions de groupes ou d'individus qui ont exploité ce lieu, et que ces choix sont liés à l'environnement à l'intérieur duquel ils s'inscrivent.

Préalablement, l'étude de potentiel archéologique orientera la recherche sur le terrain. Elle consiste à déterminer trois (3) types de zones, soit à fort ou élevé (A), moyen (B) ou faible (C) potentiel, distinguées en fonction des différentes possibilités pour l'implantation humaine. Pour les besoins de cette étude, la largeur considérée lors de l'examen des photographies aériennes et pour la cartographie des résultats, est de 200 mètres. Cependant, un territoire beaucoup plus vaste que cette simple bande de 200 mètres doit être étudié afin de mener à terme l'étude de potentiel. Il est en effet impossible de faire un survol de l'occupation humaine sur une simple bande de 200 mètres. La discrimination des zones se fait à partir de l'évaluation de quatre types majeurs de données:

- 1) environnementales;
- 2) archéologiques;
- 3) ethnographiques et ethno-historiques;
- 4) historiques.

. Données environnementales

- . La nature et l'état des dépôts de surface permettent de retracer un aperçu géomorphologique, orientent l'implantation humaine et permettent la conservation des témoins archéologiques. Ces informations amènent à situer certains jalons utiles à une insertion chronologique des événements humains;
- . Les réseaux hydrographiques sont importants, non seulement en terme de voies de communication et d'accessibilité des sites, mais également pour la subsistance (faune aquatique, avifaune et eau potable);
- . L'accessibilité aux ressources fauniques permet de retracer les lieux propices à la chasse, à la trappe et à la pêche;
- . Le couvert végétal peut orienter la découverte d'habitats potentiels pour la faune terrestre et peut être un facteur de protection influençant le choix du site pour l'installation d'un campement.

Tous les facteurs énumérés ci-dessus sont examinés et distingués à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques, géologiques, de dépôts de surface et de description du milieu physique et biologique.

Lorsque disponibles, certains rapports sont également considérés: (H.B.A., 1982; Richard, 1977; Tessier, 1959).

Tableau 1 - Critères d'évaluation du potentiel archéologique
en fonction des facteurs environnementaux régionaux

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX				
	DEPOTS DE SURFACE	HYDROGRAPHIE	FAUNE	
ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	A	<ul style="list-style-type: none"> . terrasses marines et fluviatiles bien drainées . eskers . terrains plats . gravier . sable (plages, paléo-plages) 	<ul style="list-style-type: none"> . rivières et lacs importants . zone de rapides (frai, portage) 	<ul style="list-style-type: none"> . lieux propices à la faune terrestre, l'avifaune et l'ichtyofaune (favorables à toute activité cynégétique et halieutique)
	B	<ul style="list-style-type: none"> . terrains moutonnés . argiles altérées . pentes moyennes 	<ul style="list-style-type: none"> . petites rivières et petits systèmes de lacs de tête 	<ul style="list-style-type: none"> . lieux plus ou moins propices à la faune terrestre, l'avifaune et l'ichtyofaune (plus ou moins favorables à toute activité cynégétique et halieutique)
	C	<ul style="list-style-type: none"> . affleurements rocheux . tourbières . pentes fortes 	<ul style="list-style-type: none"> . tourbières 	<ul style="list-style-type: none"> . lieux peu propices à la faune terrestre, l'avifaune et l'ichtyofaune (peu favorables à toute activité cynégétique et halieutique)

Pour la faune, la consultation d'ouvrages spécialisés et de cartes descriptives du milieu biologique nous renseignent sur la distribution, ainsi que sur les habitats naturels des espèces. (Banfield, 1977).

. Données archéologiques

Les travaux archéologiques déjà effectués dans les régions à l'étude ou semblables doivent être examinés. (Arkéos 1983 a, b, c, d; Baulu, 1978; Chapdelaine, 1978; Clermont et Chapdelaine, 1982; Dumont, 1983; Fortin, 1969, 1970, 1971; Marois et Ribes, 1975; Wright, 1979). Les données environnementales recueillies sur ces sites sont tout d'abord utilisées comme point de comparaison dans le but de faciliter la découverte de nouveaux sites. Ces informations permettent de mieux saisir la nature de l'implantation des populations préhistoriques. De plus, l'examen du fichier des sites préhistoriques connus (disponible au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, ou M.A.C.Q.), permet de connaître la localisation de ceux-ci.

. Données ethnographiques et ethno-historiques

Les recherches ethnographiques (ou ethno-historiques) qui ont été effectuées dans les régions concernées ou similaires permettent de mieux saisir l'utilisation et l'occupation du milieu par les populations autochtones. (Chapdelaine, 1978; Clermont, 1977; Marois, 1974; Parent, 1978; Rogers, 1969; Thwaites, 1898-1901; Wright, 1979). Ces informations sont utilisées pour orienter la recherche, soit directement pour les sites contemporains et historiques, ou par analogie, (lorsque possible) pour l'occupation préhistorique.

Données historiques

Une recherche bibliographique, alliée à la connaissance acquise par Arkéos de la région permet de décrire le passé des environs du territoire à l'étude. (Blanchard, 1950; Clermont 1977; Filteau, 1978; Magnan, 1925; Trépanier et Massicotte, 1978).

Le relevé d'archives et de documents historiques, de même que l'identification de sites ou bâtiments anciens importants, sont des étapes qui seront réalisées par le biais d'une collecte d'informations chez divers organismes municipaux et provinciaux, à savoir:

- 1) La Direction de l'aide à la mise en valeur du ministère des Affaires Culturelles du Québec (région de Québec) et les archives des municipalités concernées, permettront de retracer le patrimoine historique (M.A.C.Q., 1981).
- 2) La Direction générale du Patrimoine du ministère des Affaires Culturelles du Québec, direction des études et inventaires, possède un fichier de tous les sites archéologiques connus au Québec. Ce fichier sert à identifier les sites historiques déjà trouvés.

2. RESULTATS DE L'ETUDE DE POTENTIEL

2.1. Données environnementales

2.1.1. Présentation de la région à l'étude

. Situation géographique

Le secteur à l'étude est situé dans la vallée du Saint-Maurice et s'étend entre les villes de Grandes-Piles et La Tuque. Il s'agit d'un corridor d'une largeur variable qui est borné d'une part par la rivière Saint-Maurice (limite ouest) et d'autre part par une ligne arbitraire parallèle située à 200 mètres à l'est de la route 155. Cette route constitue la voie d'accès principale reliant la région trifluvienne au lac Saint-Jean. Elle longe à moins de 500 mètres le Saint-Maurice jusqu'au nord de La Tuque.

. Physiographie

L'aire d'étude s'inscrit à l'intérieur des hautes terres du bouclier canadien. Elle est dominée par un haut plateau disséqué qui s'élève à 350 mètres d'altitude. Les reliefs positifs sont représentés par des collines rocheuses, nettes de configuration à sommets plats et arrondis qui sont souvent limités par des abrupts correspondant à des axes de fracture et de cassure de la roche en place. Les vallées de la rivière Saint-Maurice et affluents entaillent la plate-forme. L'aire d'étude occupe le fond de la vallée principale quoique parfois des versants en font également partie. D'une façon générale, le relief y est ondulé mais rectiligne sur les replats formés de sédiments meubles de la rivière.

. Aperçu géologique et géomorphologique

La région à l'étude fait partie de la province tectonique de Grenville, qui constitue le dernier stade d'évolution géologique du bouclier canadien. L'orogénie de Grenville s'est produite durant le précambrien, il y a environ 950 ± 150 millions d'années et est caractérisée par des roches au haut degré de métamorphisme.

Dans le secteur considéré, le plateau laurentien est formé surtout par du gneiss charnockitiques d'âge Archéen et/ou protérozoïque et par un complexe gneissique comprenant des gneiss gris à quartz - plagioclase - biotite - hornblende (Archéen). Des formations de dimensions plus réduites et d'âge proterozoïque s'observent également (granite, pegmatite, gabbro, métagabbro et amphibolite)(1).

Les forces tectoniques ont fortement affecté la roche en place et ont donné naissance à de nombreuses cassures et fractures dont les orientations préférentielles sont NE-SW et NW-SE. Le bouclier, qui est soumis depuis sa formation à de longues phases d'érosion, a été retouché sensiblement lors du dernier épisode glaciaire d'il y a quelque 100 000 ans. Les cassures ont d'ailleurs été exploitées et réaménagées par l'inlandsis laurentien. Les vallées actuelles en portent les traces.

Selon les cartes de déglaciation de Prest (1969), le retrait glaciaire dans la région s'est effectué vers 10 000 B.P. Les glaciers ont laissé des matériaux tels que les tills de fond

(1) Direction générale de l'exploitation géologique, 1980.

et d'ablation et des sables et graviers d'origines fluvio-glaciaire et proglaciaire (eskers, épandages). Dans le secteur d'étude, ils s'observent en placage sur la roche en place.

Le retrait glaciaire a été suivi de la transgression marine Champlain. Cette mer aurait atteint la cote de 200 mètres (Occhietti, 1977). Elle noya donc la vallée du Saint-Maurice sous cette cote. La transgression dura approximativement de 10 200 à 8 500 B.P. Le retrait s'effectua par étapes tel qu'en témoignent les paléodeltas et les terrasses étagées observées le long du Saint-Maurice.

Suite au retrait de la mer, le réseau hydrographique actuel s'implanta. Le réajustement graduel de celui-ci permit la mise en place d'alluvions et le développement de terrasses de part et d'autre des cours d'eau. Ces processus sont d'ailleurs toujours actifs de nos jours. Le long du Saint-Maurice actuel, les nombreux replats formés de sable et de sables et graviers sont le résultat de l'action successive des cours d'eau depuis la déglaciation.

Végétation

L'aire d'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine de la sapinière à bouleau jaune (Grantner 1966). Tel qu'indiqué par son nom, dans ce domaine, le bouleau jaune joue un rôle important plus particulièrement dans la frange méridionale de cette aire dominée par le sapin. Selon Richard (1977), la sapinière à bouleau jaune est un groupement forestier pluristrate présentant un sous-bois riche. On y retrouve fréquemment le if,

l'érable à épis, l'érable de pennsylvanie et des ormes. De façon générale, les hautes terres (300 à 450 mètres) localisent beaucoup de conifères (épinettes noires et blanches, pins blancs et rouges, mélèzes, sapins baumier) et des feuillus (bouleaux, trembles, peupliers). Les pins sont parfois nombreux et forment de véritables pinèdes.

Autour de l'aire d'études, il existe un gradient latitudinal et altitudinal de la végétation. En effet, les cartes du milieu biologique préparées par le Service de l'environnement du Ministère des Transports montrent une disparition graduelle des érablières pures et mélangées en se rapprochant de La Tuque. Le changement semble s'effectuer au nord de la rivière Mattawin. La présence des érablières au sud peut s'expliquer par une incursion du domaine de l'érablière à bouleau jaune dans la vallée du Saint-Maurice plus thermophile que les hauts sommets environnants. Plus au nord, cette présence est probablement due à des facteurs micro-climatiques (secteurs abrités, versants ensoleillés, etc.).

Les travaux de P. Richard (1977) sur l'histoire post-Wisconsinienne de la végétation du Québec méridional par l'analyse pollinique, indiquent que dans la région immédiate du secteur d'étude⁽¹⁾, une végétation forestière serait apparue vers 8 000 B.P. Au cours des âges, la forêt se serait transformée maintes fois mais semble avoir toujours été dominée par les bouleaux et les pins. La forêt actuelle se serait constituée et il y a environ 1 000 ans.

(1) Diagramme pollinique du sud du Lac Noyer.

. Faune terrestre, aquatique et avienne

Les cartes produites par le service de l'environnement du Ministère des Transports indiquent les zones d'intérêt faunique du corridor routier considéré. De façon générale, l'aire d'étude ne se distingue pas de d'autres secteurs du bouclier canadien en ce qui a trait à l'avifaune. Le secteur offre peu d'intérêt pour la sauvagine. Seuls les secteurs ripariens et inondables du Saint-Maurice constituent des milieux humides intéressants pour la nidification. Du point de vue piscicole, l'aire d'étude présente plusieurs espèces d'intérêt primaire (grand brochet, doré, grand corégone) et d'intérêt secondaire (meunier rouge, meunier noir, perchaude, barbotte brune). On les retrouve dans le Saint-Maurice et ses tributaires. Les orignaux et cerfs de Virginie constituent les grands mammifères les plus importants dans la région. On retrouve plusieurs ravages connus et potentiels le long du corridor d'étude. Également, les aires humides sur les rives du Saint-Maurice offrent des bonnes conditions pour un petit mammifère à fourrure, le rat musqué.

. Aperçu climatique

Le tableau 2 donne, pour deux stations considérées caractéristiques de l'aire d'étude, quelques statistiques climatiques du Ministère de l'Environnement. Il s'agit des stations climatologiques de Mattawin et de La Tuque. De façon générale, le secteur à l'étude rassemble les éléments typiques du climat continental tempéré. Les températures sont contrastées entre les saisons, les étés étant chauds et relativement pluvieux (38 cm entre juin et septembre) et les hivers étant longs et froids. Les gelées nocturnes sont quasi quotidiennes:

Tableau 2: Données climatologiques pour la Haute-Mauricie, régions de Mattawin et de La Tuque

STATIONS	MATTAWIN				LA TUQUE			
	Température (C°)		Précipitation (cm)		Température (C°)		Précipitation (cm)	
MOIS	Moyenne des maximas quotidiens	Moyenne des minimas quotidiens	Moyenne pluie	Moyenne neige	Moyenne des maximas quotidiens	Moyenne des minimas quotidiens	Moyenne pluie	Moyenne neige
Janvier	-7,8	-20,4	0,66	49,3	-8,2	-20,7	0,97	52,8
Février	-5,9	-19,8	0,25	55,1	-5,3	-19,9	0,6	53,3
Mars	0,55	-12,8	1,4	40,9	1,6	-12,6	2,2	37,1
Avril	5,8	-4,1	4,3	14,5	9,6	-3,4	5,1	8,4
Mai	16,1	2,2	6,3	1,27	17,6	2,9	6,5	0,8
Juin	21,7	8,7	8,9	0	23,3	8,7	9,2	0
Juillet	21,6	11,4	9,6	0	25,4	11,7	10,9	0
Août	22,2	10,3	9,1	0	23,4	10,5	9,2	0
Septembre	17,7	6,2	8,6	0,3	18,8	6,4	9,7	0
Octobre	11,4	1,2	6,1	3,6	12,1	1,4	6,6	3,0
Novembre	2,4	-4,8	4,9	29,5	3,2	-4,5	5,5	25,9
Décembre	-5,8	-15,8	1,4	59,7	-5,3	-15,5	1,9	59,4
Année	8,6	-3,1	61,5	254,0	9,7	-2,9	68,3	240,8

de novembre à avril, on enregistre plus de 6 mois de gel. Il tombe près de 260 centimètres de neige, les chutes étant importantes durant les mois de décembre, janvier et février. Les conditions hivernales favorisent la conservation d'une importante couche de glace sur les lacs et cours d'eau de décembre à mai.

Ces quelques caractéristiques climatiques ne sont pas uniques à la Haute-Mauricie, elles s'observent avec peu de variations portant au Québec à des latitudes et altitudes semblables.

L'évolution du climat dans la région immédiate de l'aire d'étude ne semble pas avoir été très marquée. En effet, le diagramme pollinique d'une station représentative du territoire à l'étude montre une relative homogénéité des climats depuis 5 000 ans. La séquence forestière souligne l'apparition d'une espèce plus thermophile depuis cette date (pruche). Il semble donc y avoir eu des conditions plus rudes avant cette date. Cependant, il est probable que les différences climatiques n'ont pas affecté de façon significative la faune dans la région.

2.2. Données archéologiques

2.2.1. Préhistoire

Les informations apportées par l'archéologie en ce qui concerne le territoire étudié sont pauvres. En raison de l'état actuel de la recherche, le portrait offert par la région de Trois-Rivières plus au sud est nettement plus complet que celui qu'on est en mesure de dresser pour les environs de la Haute-Mauricie ou même du lac Saint-Jean où plusieurs lacunes demeurent. Dans un premier temps, un bilan des grands jalons chronologiques et culturels connus pour la région de la Mauricie sera dressé, puisqu'il est raisonnable de croire que la majeure partie des événements culturels passés de cette région ont également affecté la Haute-Mauricie. Par la suite, l'état de la recherche archéologique sera exposé pour la Haute-Mauricie. Finalement, un survol des divers sites archéologiques connus à proximité du territoire à l'étude sera esquissé. Il est à noter que les divisions géographiques mentionnées ici ne sont pas exclusives et qu'elles n'existaient pas au temps d'occupation des sites préhistoriques. Il en résulte donc que les distinctions chronologiques établies pour l'une de ces régions peut être applicable à l'autre.

2.2.1.1. Mauricie

. Période Paléo-Indienne

Au sud du Québec, les premiers indices d'une présence humaine sont attribuables à un ensemble culturel que les archéologues nord-américains ont appelé Paléo-Indien. Les groupes de cette période auraient occupé certaines régions méridionales de la

province d'environ 11,000 B.P. à 7,000 B.P. La première date est hypothétique, puisqu'aucun site de cette époque n'est connu de nos jours au Québec. Les premières manifestations Paléo-Indiennes sont reliées à la culture Clovis, et par la suite à celle dite de Plano. Très peu de sites aussi anciens sont connus au Québec, et aucun dans la région à l'étude. Cette rareté s'explique de plusieurs façons. D'une part, il est vrai que ces populations devaient être démographiquement réduites. De plus, l'environnement était à cette époque en période de transition, due aux retraits des glaces et des eaux, ce qui devait restreindre les lieux propices à une installation humaine. Il faut ajouter à ces motifs la destruction naturelle des vestiges dans le sol et le manque de recherches archéologiques. Il est donc possible qu'éventuellement des sites Paléo-Indiens soient découverts en certains endroits de la Mauricie.

. Période Archaïque

La colonisation préhistorique du sud de la région à l'étude semble véritablement se faire lors de la période suivante, appelée Archaïque (7,000 B.P.-3,000 B.P.). L'Archaïque constitue de fait un concept qui réunit plusieurs manifestations culturelles. Il est connu que les groupes archaïques étaient nomades, majoritairement prédateurs, quoique pratiquant certaines cueillettes et qu'ils ignoraient pratiquement l'horticulture et certains traits technologiques particuliers tels la poterie ou les pointes à cannelures ou à retouches parallèles en pelures. (Clermont et Chapdelaine, 1982: 27).

Par contre, toutes ces populations ont occupé pendant quelques millénaires un vaste territoire caractérisé par des environnements contrastants qui ont certes contribué à particulariser

les comportements humains. Afin de tenter de rendre compte de ces particularismes, l'archéologue distingue généralement trois formes d'Archaïque au Québec: 1) l'Archaïque maritime, 2) l'Archaïque du Bouclier et 3) l'Archaïque laurentien.

Il semble que la région de Trois-Rivières ait en quelque sorte été un carrefour d'intersection culturelle entre ces trois formes d'Archaïque, comme l'indique la présence de tous ces traits en Mauricie. A l'état actuel de la recherche, il est par contre difficile de dire si ces occupations ont été simultanées. La chasse leur procurait la base de leur subsistance, bien que la pêche et la cueillette devaient être importantes.

Ils privilégiaient un mode de vie nomade cyclique relié à certaines zones écologiques déterminées (Crête 1978:30). Lors des saisons chaudes, les groupes s'assemblaient en des endroits particuliers pour exploiter certaines sources de nourriture. En hiver où ces sources deviennent plus éparées, ils se dispersaient à l'intérieur d'un plus vaste territoire. Cette adaptation efficace avec le milieu aurait en quelque sorte favorisé une augmentation démographique exigeant en retour certaines réponses nouvelles.

• Période Sylvicole

C'est depuis environ 3,000 ans que le préhistorien est en mesure de retracer certains changements majeurs dans le mode de vie des populations amérindiennes du sud du Québec. Cette époque marque en effet l'apparition de la poterie. Les populations ayant intégré cet important trait technologique à l'intérieur de leur assemblage proviennent du Sylvicole.

Le Sylvicole est maintenant lui-même subdivisé en deux périodes distinctes: le Sylvicole Initial (3,000 B.P.-1,000 A.D.(1)) et le Sylvicole Terminal (1,000 A.D.-1534 A.D.). Il est fort probable que les premiers groupes du Sylvicole devaient peu différer de ceux de l'Archaïque. Le nomadisme était toujours pratiqué, et le territoire exploité d'une façon cyclique et opportuniste afin de subvenir aux besoins. Quelques sites attribués à cette période sont connus en Mauricie. L'archéologue distingue de nos jours deux grands ensembles culturels à l'intérieur de ces deux millénaires: le Meadowood et le Middlesex. Plusieurs aspects de la culture matérielle permettent de différencier ces deux assemblages. Il est à souligner, qu'outre l'introduction de la poterie, diverses transformations culturelles se sont produites lors du Sylvicole Initial. Ces siècles d'histoire ne doivent donc pas être perçus comme hermétiques aux changements.

Vers l'an mil de l'ère actuelle, un de ces changements se produisit par l'introduction de l'agriculture. Avec ce nouveau système adaptatif, il est possible d'apprécier plusieurs nouveaux traits. Tout d'abord, les populations sont plus importantes, plus concentrées, et la chasse devient complémentaire. La Mauricie était comprise à l'intérieur du territoire utilisé par ces populations sédentaires (les Iroquoiens) et il existe des traces aussi loin qu'en Abitibi ou au lac Saint-Jean. La région de Trois-Rivières est d'ailleurs la limite entre les deux principales bandes

(1) i.e. après Jésus-Christ ou l'an zéro.

Iroquoiennes de l'époque: celle de Québec (Stadaconiens) et celle de Montréal (Hochelagiens). C'est donc, synthétiquement, le portrait qu'offrait le sud du territoire étudié au début de la période historique, marquée de l'arrivée des premiers Blancs en Amérique.

2.2.1.2. Haute-Mauricie

En Haute-Mauricie, les connaissances sont plus floues, dues à un manque de recherches, mais il est également probable que l'occupation humaine ait été moins intensive. Plusieurs reconnaissances furent néanmoins réalisées, principalement durant les années 1960 et 1970 par René Ribes de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cet archéologue a surtout privilégié l'inspection des rives de lacs importants. Mentionnons les lacs Wayagamac, La Tuque, Parker, Mékinac, Polette, à Deux Queues, aux Brochets, à l'Ours, Borgia, Lescarbot, Kiskissink et le Grand Lac Bostonnais. Certaines portions des rivières Bostonnais et Métabetchouane furent aussi visitées. Le notaire Fortin, surtout connu pour ses travaux au lac Saint-Jean, a également effectué quelques recherches en Haute-Mauricie, notamment aux lacs Ecarté et Métabetchouane.

A ces recherches, ajoutons celles plus sporadiques de Norman Clermont (1977), dans le cadre de ses travaux sur Weymontachie et de Bertrand Morin (1981). Benoît Nault (1982) a également réalisé quelques sondages à l'intérieur d'un cimetière historique Attikamèque situé à environ 7 kilomètres au nord de la municipalité de La Tuque.

Plus récemment, Jean Dumont (1983) a effectué une étude de potentiel et une vérification sur le terrain d'un secteur spécifique de la même route 155 qui est concernée par ce rapport. Ce secteur est situé aux environs de la rivière Petite Bostonnais, à quelques kilomètres au sud de La Tuque. Finalement, Arkéos a réalisé diverses études de potentiel archéologique et des inventaires de terrain pour des études d'impacts découlant de la construction de tronçons de gazoduc entre les villes de Shawinigan/Grand-Mère et Grand-Mère/Chambord (Arkéos, 1983 a, b, c, d).

Quelques sites archéologiques furent ainsi découverts. Le lac Mékinac semble être l'endroit où l'occupation fut la plus intensive, quoique certains sites sont connus en d'autres endroits (rivière Petite Bostonnais, lacs à Deux Queues, aux Brochets, Ecarté, Lescarbot, Grand Lac Bostonnais et Métabetchouane). Il est à noter que comme pour le lac Saint-Jean, l'exhaussement du niveau des eaux en raison de la construction de barrages, a probablement contribué à détruire, ou du moins bouleverser, de nombreuses traces d'occupations anciennes.

Un peu plus au nord, 53 autres sites archéologiques furent trouvés dans la région du lac des Commissaires, dont la portion sud n'est qu'à environ 80 kilomètres de La Tuque. Ce sont les sites DaFb-1 à 14 et DbFb-1 à 39. Ils furent localisés par Anne Baulu (1978) et le notaire Fortin (1969, 1970, 1971). Certains vestiges ont permis de relier l'occupation de cette région à des manifestations datant de l'Archaïque jusqu'à la période historique récente.

Quant à la Haute-Mauricie comme telle, l'appartenance culturelle de certains des sites découverts permet également de croire que l'occupation remonte à plusieurs millénaires, soit à la période Archaïque. Un site du lac Mékinac (CfFd-2) a même pu être attribué à des groupes de l'Archaïque laurentien. Par la suite, toutes les phases du Sylvicole semblent être également représentées à l'intérieur des vestiges trouvés.

Soulignons que la vérification faite sur le terrain par Jean Dumont (1983) a permis de découvrir quelques vestiges archéologiques près d'un ancien lit de la rivière Petite Bostonnais non loin de la route 155. Ce site, CiFe-1, a amené la trouvaille de quelques éclats litiques et fragments de céramique amérindienne. Quelques uns de ces derniers fragments permettent de situer l'une des occupations du site au Sylvicole supérieur, soit de 1 000 à 1 600 A.D.

2.3. Données ethnographiques

Le texte qui suit traite principalement des groupes amérindiens qui ont occupé le territoire à l'étude pendant et après la période de contact. L'utilisation d'analogies, par le biais de références ethnographiques, est un outil intéressant, quoiqu'imparfait, utilisé par l'archéologue devant reconstituer des comportements humains anciens. Il faut néanmoins demeurer conscient que les portraits tracés ne permettent qu'une esquisse de la compréhension de la préhistoire. L'introduction de certains facteurs, dont le commerce des fourrures, a inévitablement contribué à modifier le mode de vie des tribus amérindiennes.

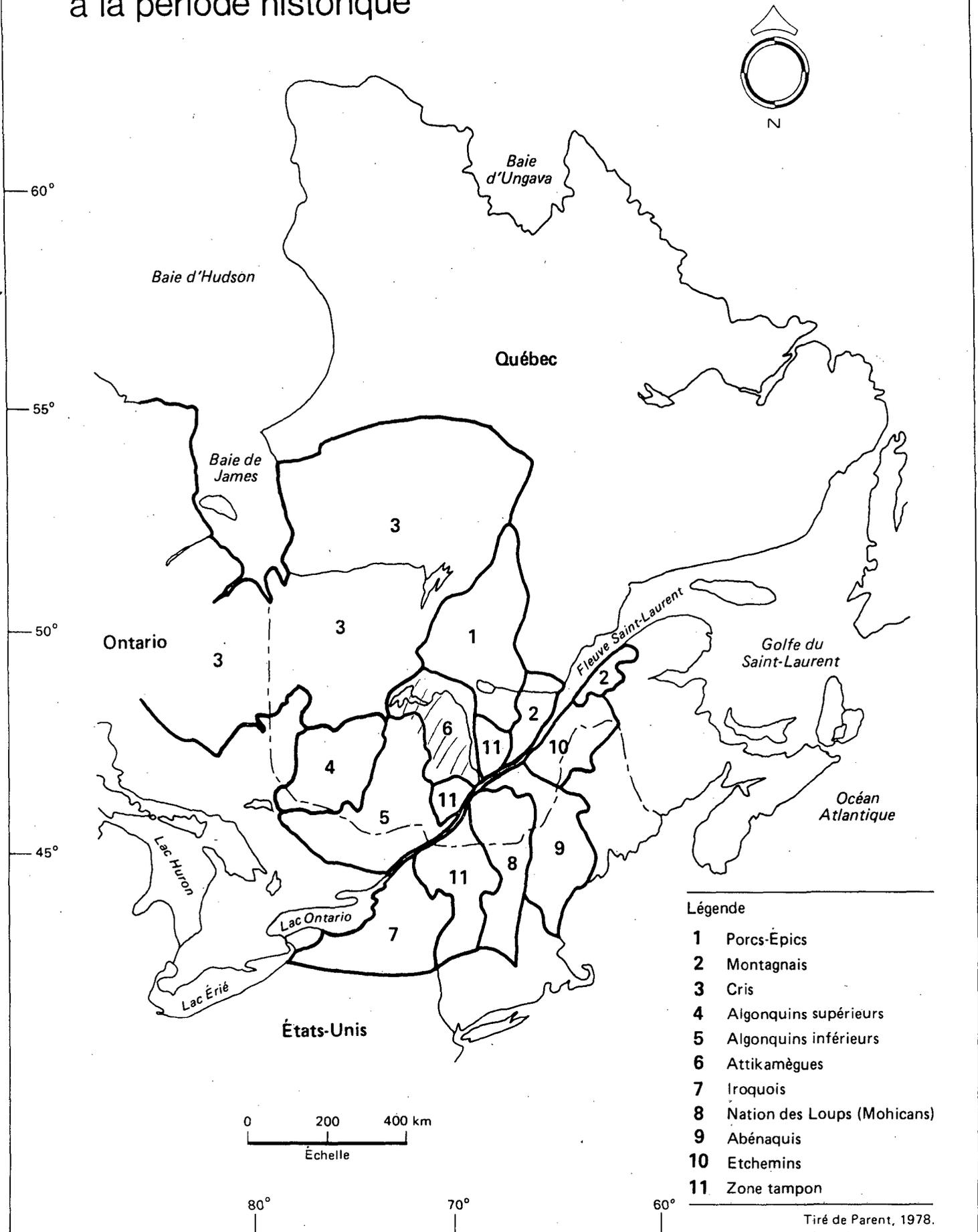
De façon générale, le territoire qui nous concerne fut historiquement peuplé par des Attikamèques et des Têtes-de-Boule, qui sont tous deux englobés dans la grande famille linguistique des Algonquiens.

Les informations recueillies jusqu'à ce jour concernant les Attikamèques sont fort éparées. Les premiers documents écrits sur la région au cours des années 1630 nous indiquent qu'environ 550 Indiens Attikamèques occupaient les rives du Saint-Maurice (McNulty et Gilbert 1981: 208). Ils vivaient grâce à une économie basée sur la chasse et la pêche. Les grandes espèces exploitées par ces bandes étaient surtout le castor, le caribou, l'orignal, l'ours, alors que les espèces de poisson pêchées étaient le brochet, la truite et le poisson blanc.

Au cours de la saison estivale, les Attikamèques se groupaient pour l'exploitation intensive des différentes espèces de poisson. L'hiver venu, ces groupes se scindaient pour la chasse aux gros mammifères. Cette dernière saison était souvent marquée par des périodes de famines.

CARTE 2

Les nations amérindiennes à proximité du territoire à l'étude à la période historique



La traite des fourrures avec les Français débuta au cours des années 1630 alors que les Attikamèques fréquentaient une ou deux fois l'an Trois-Rivières, Tadoussac ou Sillery (McNulty et Gilbert 1981: 208).

Il semble que les raids iroquoiens contre les tribus de la forêt boréale au milieu du XVII^e siècle de même que des épidémies de petite vérole soient responsables de la quasi-disparition des Attikamèques du Saint-Maurice.

- Selon certains chercheurs, dès la fin du XVII^e siècle, les Têtes-de-Boule auraient progressivement pris possession des territoires laissés vacants par les Attikamèques (Clermont 1977: 18).

Entre 1680 et 1820, la documentation historique concernant les Têtes-de-Boule est très réduite. Tout ce qui peut être dit concerne leurs déplacements et leurs activités (chasse, trappe et commerce des fourrures) qui se tenaient sur un vaste territoire entre les Grands Lacs et Trois-Rivières.

Selon Clermont (1977: 17-24), les Têtes-de-Boule contemporains seraient les descendants des Attikamèques du XVII^e siècle, des Têtes-de-Boule du XVII^e et XVIII^e siècle et possiblement des groupes d'Objidways. De plus, des études généalogiques récentes nous indiquent des liens de parenté avec des Montagnais, des Cris de Waswanipi, des Algonquins de Rapid Lake et des Cris de Mistassini (McNulty et Gilbert 1981: 212).

2.3.1. Modes de subsistance et d'établissement à l'époque traditionnelle (1850-1910)

La description du mode de vie traditionnel des Têtes-de-Boule rapportée dans cette section concerne le mode de vie ancien tel que vécu et hérité par les individus le plus âgés de la communauté de Weymontachie (Clermont 1977: 47 à 79).

Les Têtes-de-Boule étaient avant tout des chasseurs/trappeurs. La pêche, quoique pratiquée, était d'usage moins courant. Les principales espèces chassées étaient l'orignal, (occasionnellement le caribou), le lièvre, le castor et l'ours. La trappe reposait essentiellement sur certains animaux dont le castor, la loutre, la martre, le loup-cervier, etc. Les principaux poissons pêchés étaient le doré et le brochet. Les truites étaient également des espèces appréciées.

A l'époque traditionnelle, l'année était divisée en deux grandes parties soit l'été (de juin à septembre) et l'hiver (d'octobre à mai).

Les préparatifs en vue de l'hiver commençaient vers la fin août ou le milieu de septembre. Les provisions étaient achetées au poste de traite le plus près. La population se dispersait pour s'étendre sur un vaste territoire nécessaire à la survie du groupe. La principale activité de survie du groupe était la chasse à toutes les espèces disponibles et, dans une moindre mesure, la trappe. Elle arrivait au camp d'hiver entre le 1er et le 15 octobre après avoir portagé divers rapides et s'être arrêtée à différentes étapes.

Les camps d'hiver étaient la plupart du temps habités par deux à cinq familles formant un groupe d'environ vingt individus. Ces camps étaient généralement placés sur un terrain plat défriché sur un espace d'au moins 200 pieds de côté, mais entouré d'arbres pour les isoler du vent. Ils étaient généralement situés près d'un cours d'eau.

Le camp de base hivernal était composé de tentes d'écorce (une pour chaque famille) et à la fin du XIX siècle, celle-ci fut remplacée par la tente de toile achetée au poste de traite. Ces tentes étaient érigées sur des fondations rectangulaires de billots sans plancher, de deux à trois pieds de hauteur. Le sol était recouvert d'un plancher de sapinage qui était changé à chaque semaine. Le chauffage de l'habitation était assuré par un feu ouvert (pour la tente d'écorce) ou par un petit poêle de facture artisanale (tente de toile). Une remise était également construite à proximité pour protéger les provisions.

A la fin du mois de mai, les bagages étaient préparés pour revenir au camp d'été. Celui-ci était généralement situé à proximité du poste de traite, ce qui permettait la vente du stock de fourrures accumulées pendant l'hiver. Les bandes se regroupaient et habitaient les terrasses bien drainées le long des cours d'eau. L'été semble avoir été une saison de relative abondance. La pêche prenait une importance accrue. Les groupes se dispersaient de nouveau vers la fin juin pour occuper les camps temporaires le long des lacs et rivières importants.

Tableau 3: Synthèse des modes de subsistance et d'établissement des Amérindiens de la région étudiée à la période historique

Hiver (octobre à mai)	Eté (juin à septembre)
- Division en petits groupes d'environ vingt individus	- Regroupement des bandes
- Installation des camps près de cours d'eau sur terrains plats entourés d'arbres pour les isoler du vent	- Camps situés sur des terrasses bien drainées le long de cours d'eau
- Activités de survie des groupes orientés vers la chasse à toutes les espèces disponibles et à la trappe pour l'accumulation des peaux (et dans une moindre mesure pour la subsistance)	- Importance accrue de la pêche - Formation de camps temporaires vers la fin juin le long de cours d'eau importants

2.3.2. La période de 1910-1972

Entre les années 1914 et 1917, la construction du barrage de La Loutre sur la rivière Saint-Maurice (à environ 100 kilomètres de l'actuelle ville de Sanmaur) accéléra le processus d'acculturation des Amérindiens par la venue sans cesse croissante des Blancs. Ceux-ci venaient travailler dans ces régions à l'exploitation forestière qui prenait de plus en plus d'importance.

Deux autres facteurs sont également responsables du processus acculturatif chez les Têtes-de-Boule au début du siècle. En effet, l'établissement d'écoles d'été (de juin à septembre) et la construction de maisons de bois autour des magasins de la Baie d'Hudson eurent pour effet de sédentariser ces gens qui autrefois étaient presque exclusivement nomades.

Durant les années 1930, la compagnie de la Baie d'Hudson acheta plus de peaux de castors aux trappeurs Blancs qu'aux trappeurs Indiens. Ceci s'explique du fait que les Têtes-de-Boule abandonnèrent peu à peu leurs territoires de trappe au profit des Blancs qui envahissaient sans cesse leurs régions. A partir des années 1950, plusieurs Indiens de Weymontachie obtinrent des emplois stables reliés à l'exploitation forestière, accentuant ainsi la sédentarisation des individus. De 1950 à 1972, cette sédentarisation devint une réalité irréversible. De plus en plus d'habitations de bois se construisaient à Manouane, à Obedjiwan et à Weymontachie. Les Indiens devinrent de plus en plus dépendants des biens importés du sud et par-dessus tout de l'aide gouvernementale.

2.3.3. La période Attikamèque, 1972 à nos jours

Personne ne sait d'où vient l'idée de la réutilisation du terme "Attikamèque" mais tous sont d'accord pour dire que c'est autour de 1972 qu'il redevint d'un emploi courant. Cette réalité est peut-être liée en substance aux négociations qu'ont entrepris les Amérindiens de plusieurs nations du Québec avec le gouvernement concernant la protection de leurs droits.

2.3.4. Répartition et statut des villages amérindiens sur le territoire à l'étude

Actuellement, le territoire occupé par les Amérindiens à proximité de la zone à l'étude se limite à la dimension de la réserve. Ce qu'on appelle le territoire de chasse des tribus amérindiennes leur est contesté. La liste qui suit concerne donc uniquement la localisation des réserves actuelles à proximité de l'emprise de la route 155. A la fin des années 1970, la plupart des Attikamèques vivaient dans les établissements de Manouane, Weymontachie et Obedjiwan. Ces endroits sont politiquement organisés et ont formé, avec les Montagnais, le Conseil Attikamek-Montagnais.

Manouane	Haute-Mauricie	Réserve créée en vertu de la loi de 1851	984 habitants (déc. 1978)
Weymontachie	Haute-Mauricie	Réserve créée en vertu de la loi de 1851	595 habitants (déc. 1978)
Obedjiwan	Haute-Mauricie	Réserve créée en vertu de la loi des terres et forêts	1 069 habitants (déc. 1978)

(tiré de: Conseil Attikamek-Montagnais: 1982: 9; McNulty et Gilbert 1981: 213)

2.4. Données historiques

Généralement, les établissements français furent implantés dès les débuts de la colonisation aux embouchures des principaux tributaires du Saint-Laurent. Ils étaient localisés à proximité des voies navigables majeures, ce qui favorisait et facilitait les contacts avec les populations autochtones pour le commerce des fourrures. Celui-ci influença d'ailleurs d'une façon marquée le développement des colonies.

Lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvrit son comptoir à Weymontachie en 1820-21, elle se trouvait en compétition directe avec un poste local de la Compagnie du Nord-Ouest. De 1820 à 1830, l'opération du poste semble avoir été ardue et les profits tirés étaient minimes. Cependant, Weymontachie représentait un endroit stratégique pour le commerce des fourrures en Haute-Mauricie. Après 1835, lors de la disparition du poste de la Compagnie du Nord-Ouest, les affaires devinrent rentables pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. De 1850 à 1910, la Compagnie avait le monopole du commerce des fourrures à Weymontachie. A partir de 1910, s'amorça le déclin de l'exploitation des fourrures à cet endroit. La construction d'un chemin de fer (1906-1910), le développement de Sanmaur (1915-1920), la construction de magasins divers (1918-1925), le commerce de l'alcool et l'arrivée massive de bûcherons (exploitation forestière) feront en sorte que les Amérindiens trapperont de moins en moins. Le changement de vocation du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson se fera par la transformation de ceux-ci en magasins généraux.

Pour la région à l'étude, d'autres facteurs que le commerce des fourrures contribuèrent au peuplement de l'intérieur des terres, surtout à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. L'exploitation forestière est sans contredit le plus important.

Afin de saisir l'évolution historique de la région qui nous intéresse, les lignes qui suivent indiquent brièvement les grands jalons historiques qui ont marqué l'histoire de la Mauricie et de la Haute-Mauricie.

- | | |
|-----------|---|
| 1534-35 | Cartier plante une croix à l'extrémité de l'île St-Quentin à l'embouchure du Saint-Maurice. |
| 1560-1600 | Tadoussac devient un centre de grande activité commerciale. |
| 1603 | Première visite de Champlain à Trois-Rivières. Il considère l'endroit favorable pour y établir une place fortifiée. |
| 1615 | Première messe par le R.P. Denis Jamet à Trois-Rivières. |
| 1616 | Intensification de la traite des fourrures avec les Amérindiens venus du Nord et de l'Ouest. |
| 1634 | Arrivée de Lavolette à Trois-Rivières et construction d'un fort. |

- 1664-1665 Nombreuses escarmouches avec les Iroquoiens. Trois-Rivières devient un important poste de traite. Après 1660, le poste de traite de Trois-Rivières périclité en faveur de celui de Tadoussac qui draîne le commerce de fourrures des Amérindiens du nord du Québec.
- 1670 La nation Attikamèque est au bord de l'extinction.
- vers 1680 René Gauthier de Varennes et Pierre Boucher font le commerce des fourrures en Haute-Mauricie.
- 1697 Arrivée des Ursulines à Trois-Rivières.
- 1698 Dernière mention des Attikamèques dans les registres paroissiaux de Trois-Rivières. Ceux-ci commencent à mentionner le nom des Têtes-de-Boule.
- 1715 La Vérendrye obtient de Monsieur de Ramezay la permission d'ériger un poste de traite à La Gabelle, et par la suite à l'île aux Tourtes et à Shawinigan.
- 1728 Abandon du poste de traite de La Gabelle.
- 1730-1738 Fondation et entrée en action des Forges du Saint-Maurice.
- jusqu'en
1763 Trois-Rivières conserve son importance comme centre administratif d'une grande partie de la Nouvelle-France.

- 1763-1840 Essor économique plutôt lent sous l'occupation Anglaise.
- 1774 La Compagnie du Nord-Ouest établit des postes de traite dans les territoires indiens en Haute-Mauricie.
- 1820-21 Ouverture du poste de traite à Weymontachie.
- avant 1828 Bouchette signale deux postes de traite à La Tuque.
- 1829 Ingall mentionne une scierie à un mille de la Rivière-aux-Rats et note la présence de bûcherons sur la Bostonnais.
- 1831 Début de l'épopée forestière en Mauricie: Peter Patterson obtint un droit de coupe de 10 000 pins blancs.
- 1837 Intensification des visites des missionnaires en Haute-Mauricie.
- après 1840 Ouvertures de scieries et d'usines pour la transformation du bois de pulpe en papier en Mauricie et au Saguenay.
- 1847 Le gouvernement ordonne l'arpentage détaillé du Saint-Maurice.
- vers 1860 Colonisation des environs de Shawinigan.

- 1890 Premier moulin à pulpe dans les environs de Grand-Mère.
- 1899 Ouverture des registres paroissiaux de Shawinigan.
- 1900 Premier moulin à pulpe de Shawinigan. Erection civile de Grand-Mère.
- vers 1907 Formation de la ville de La Tuque.
- 1909 Ouverture du moulin à papier à La Tuque.
- 1910 Achèvement du chemin de fer jusqu'à Weymontachie.
- 1915-1920 Développement de Sanmaur.
- 1927 La Compagnie de la Baie d'Hudson déménage son poste de Weymontachie à Sanmaur.
- vers 1933 Arrivée en masse des bûcherons (environ 3 500 en 1933).
- 1939 Le commerce des fourrures de Weymontachie est pris en main par M. St-Jean, marchand sédentaire local.
- de 1950 à 1972 La sédentarisation des Amérindiens de la Haute-Mauricie devient une réalité irréversible.
- 1972 à aujourd'hui Période Attikamèque. Organisation politique connue sous le nom de Conseil Attikamèque-Montagnais.

L'énumération de ces divers événements permet de réaliser que l'occupation euro-canadienne à la période historique fut importante dès le XVII^e siècle, surtout dans les environs de Trois-Rivières. Par la suite, divers colons s'établirent graduellement vers le nord, attirés par le commerce des fourrures ou l'exploitation forestière.

3. DELIMITATION DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

La carte générale du tracé, incluant les zones de potentiel archéologique, est présentée à l'échelle 1:500,000 sur la carte 1. Chacune des zones de potentiel est par la suite présentée séparément sur des cartes à plus grandes échelles (1:50,000 et 1:20,000).

D'un point de vue général, le potentiel archéologique du territoire étudié est relativement faible compte tenu surtout des données environnementales consultées. Par contre, cette appréciation qualitative doit être pondérée à la hausse si l'on tient compte des autres données considérées (archéologiques, ethnographiques et historiques). D'un point de vue archéologique, on est en mesure de constater que peu de sites sont connus à proximité immédiate du tracé de la route 155. Il faut par contre se méfier de cette apparente absence de sites, puisqu'elle reflète un manque de recherches plutôt qu'une rareté effective. Les données ethnographiques et historiques par contre, permettent de réaliser que le Saint-Maurice est depuis longtemps une voie de communication utilisée par les populations amérindiennes et euro-canadiennes, ce qui hausse certainement la probabilité de trouver des sites archéologiques.

Relativement peu de zones semblent offrir des possibilités intéressantes pour une installation humaine. Ceci est dû à plusieurs facteurs anthropiques et environnementaux dont:

- le degré d'artificialisation de la rive est élevé (routes, infrastructures urbaines, remblais, déblais)

- la route principale est souvent coincée entre les versants à l'est et la rivière à l'ouest
- l'accès à la rive à partir de la rivière est difficile en raison de nombreux talus riverains à pente forte
- certains terrains peu élevés par rapport à la rivière sont le résultat de sédimentarisation récente et/ou ont subi des modifications constantes à travers le temps (bancs de sable en rive concave)

Il n'en demeure pas moins que le territoire à l'étude offre par endroits certaines facilités pour un établissement humain. D'un point de vue environnemental, ces zones sont surtout définies par la présence d'un bon drainage et d'une topographie égale souvent modelée par des matériaux de surface sablo-granuleux. D'anciens niveaux de terrasses du Saint-Maurice ont également été notés à ces endroits. Un très faible degré d'artificialisation caractérise une zone archéologique. Finalement, la confluence de certaines rivières majeures pour la région (rivière Mékinac et la Rivière-aux-Rats) avec le Saint-Maurice est susceptible d'offrir de bonnes possibilités d'installations humaines. Ces endroits ont donc été particulièrement considérés. De plus, le potentiel faunique du territoire est intéressant.

Il est connu que la région fut exploitée lors de la préhistoire par des groupes amérindiens. Les nombreux sites préhistoriques connus en Mauricie, Haute-Mauricie et au lac Saint-Jean (Trois-Rivières, lacs Mékinac, Ecarté et des Commissaires et rivière Petite Bostonnais) attestent cette présence. De nombreuses tribus amérindiennes ont également sillonné ces territoires après l'arrivée des Européens en Amérique. Le peuplement de ces

terres par les euro-canadiens s'est cependant fait assez tardivement, soit vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et doit surtout être relié à l'exploitation forestière. Mentionnons néanmoins que certains euro-canadiens se rendaient dès le XVII^e siècle en Mauricie, en Haute-Mauricie et au lac Saint-Jean pour des motifs divers (principalement pour le commerce des fourrures), sans pour autant s'installer de façon permanente. Les postes de traite sont évidemment les vestiges qui seraient les plus susceptibles d'être découverts. Nous croyons cependant que les chances de trouver des traces de présences préhistoriques sont plus élevées que celles de découvrir des vestiges relevant de la période historique.

Au total, treize (13) zones de potentiel archéologique furent déterminées dans la zone à l'étude. Dans dix (10) secteurs, ce potentiel est perçu comme étant moyen (B), (pour une superficie totale de 2.13 km²) et en trois (3) endroits, il est défini comme élevé (A) (pour une superficie totale de .86 km²). Tout ce qui n'est pas considéré comme étant à potentiel archéologique élevé (A) ou moyen (B), correspond donc à un potentiel faible (C). L'ensemble des zones à potentiel élevé ou moyen couvre une superficie de 2.99 kilomètres carrés.

Le tableau qui suit permet de synthétiser les informations pertinentes concernant la délimitation des zones de potentiel archéologique. Les différents critères d'évaluation qui ont amené à cette discrimination sont également présentés.

Tableau 4 - Caractéristiques des zones de potentiel archéologique retenues

Zone	Localisation	Type de potentiel	Superficie (km ²)	Critères de discrimination
1	Section 100	Moyen (B)	.13	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux - Terrain peu élevé par rapport à la rivière - Bon drainage - Faible degré d'artificialisation - Proximité d'un site historique connu à Grandes-Piles - Les environs de Grandes-Piles représentaient à la période historique une halte importante pour les voyages vers la Haute-Mauricie
2	Section 100-110/ Section 120	Moyen (B)	.03	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux - Bon drainage - A l'exutoire d'un affluent du Saint-Maurice - Topographie plane - Proximité de sites archéologiques connus
3	Section 100-110/ Section 120	Moyen (B)	.09	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux - Anciens niveaux de terrasses du Saint-Maurice et de un de ses affluents - Topographie plane - Bon drainage - Artificialisation importante par endroits - Proximité de sites archéologiques connus

Zone	Localisation	Type de potentiel	Superficie (km ²)	Critères de discrimination
4	Section 100-110/ Section 120	Moyen (B)	.15	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sablo-granuleux - Anciens niveaux de terrasses du Saint-Maurice et de un de ses affluents - Topographie plane - Bon drainage - Artificialisation importante par endroits - Proximité de sites archéologiques connus
5	Section 120/ Section 130	Elevé (A)	.11	<ul style="list-style-type: none"> - A la confluence de deux rivières majeures (le Saint-Maurice et la Mékinac - Matériaux sablo-graveleux bien drainés - Très faible degré d'artificialisation - Topographie variant de plane à ondulée - Proximité de sites archéologiques connus
6	Section 130	Moyen (B)	.21	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux bien drainés - Zone accessible à partir de la rivière - Endroit abrité - Topographie plane - Artificialisation importante par endroits - Proximité de sites archéologiques connus
7	Section 130 et Section 130/ Section 140	Moyen (B)	.64	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux bien drainés - Topographie plane - Ancienne terrasse fluviale

Zone	Localisation	Type de potentiel	Superficie (km ²)	Critères de discrimination
7 (suite)				<ul style="list-style-type: none"> - Fait face à un rapide (potentiel piscicole) - Faible degré d'artificialisation - Proximité de sites archéologiques connus
8	Section 130/ Section 140	Moyen (B)	.12	<ul style="list-style-type: none"> - Topographie variant de plane à ondulée - Matériaux sableux bien drainés - Faible degré d'artificialisation - Accessibilité à partir de la rivière
9	Section 140/ Section 140-150	Moyen (B)	.16	<ul style="list-style-type: none"> - Topographie plane - Bon drainage dans des matériaux sableux - Artificialisation importante par endroits - Accessibilité à partir de la rivière
10	Section 140-150	Moyen (B)	.20	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux bien drainés - Lambeau de terrasses fluviales du Saint-Maurice - Topographie plane - Faible degré d'artificialisation - Proximité d'un site archéologique connu

Zone	Localisation	Type de potentiel	Superficie (km ²)	Critères de discrimination
11	Section 160	Moyen (B)	.40	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sablo-granuleux bien drainés - Topographie variant de plane à ondulée - Anciens niveaux de terrasses du Saint-Maurice - Degré d'artificialisation important par endroits - Proximité d'un site archéologique connu
12	Section 160/ Section 170-180	Elevé (A)	.48	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux graveleux - Bon drainage - Anciens niveaux de terrasses du Saint-Maurice - Faible degré d'artificialisation - La zone fait face à un affluent important du Saint-Maurice (Rivière-aux-Rats) - Topographie généralement plane - Proximité d'un site archéologique connu
13	Section 170-180/ Section 190	Elevé (A)	.27	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux sableux bien drainés - Ancien niveau de terrasse du Saint-Maurice - De part et d'autre de la rivière Bostonnais - Topographie généralement plane - Proximité d'un site archéologique connu.

4. RECOMMANDATIONS

Suite à l'étude de potentiel archéologique réalisée, diverses recommandations sont formulées pour les seize sections de la route 155 entre Grandes-Piles et La Tuque.

L'étude de potentiel aura permis de constater que la rive est du Saint-Maurice le long du tronçon de route qui nous concerne possède en général un potentiel archéologique relativement faible malgré le fait que cette rivière a dû consister en une voie de communication privilégiée depuis des millénaires.

Il faut cependant mentionner qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître avec précision la nature et l'emplacement exacts des travaux de réfection de la route 155. Ce problème occasionne certaines difficultés dans la formulation des recommandations qui suivent. Néanmoins, ces dernières sont assez précises pour pallier à toute éventualité. Il incombera donc à l'archéologue du Ministère des Transports de connaître dès que possible la nature et la localisation des travaux de réfection et de faire appliquer en conséquence les mesures de mitigation suivantes.

Il est tout d'abord recommandé de procéder à un inventaire archéologique à l'intérieur de toutes les zones de potentiel précédemment définies où les travaux de réfection déborderont de l'emprise de la route déjà existante. Ainsi, si le sol doit être creusé ou remanié de quelque façon que ce soit ou si de la machinerie lourde doit circuler à l'extérieur de la route et des remblais déjà en place, l'inventaire archéologique devra prendre place avant que ces aménagements ne débutent.

Cet inventaire devra comprendre des sondages archéologiques aux endroits jugés propices et un examen visuel de la surface. Il est entendu que cette mesure devient caduque si les travaux de réfection à l'intérieur d'une zone de potentiel archéologique ne consistent qu'en l'application d'un nouveau pavé sur la route et sans débordement extérieur à celle-ci par la machinerie lourde. Si des vestiges archéologiques devaient être mis au jour lors de cet inventaire, des mesures de sauvetage ou de protection adéquates devront être prises pour préserver ces témoins. Suite à cet inventaire, nous suggérons qu'une surveillance archéologique des travaux prennent place lorsque les ouvriers bouleverseront le sol extérieur à l'emprise de la route déjà existante. Cette surveillance a pour but de s'assurer qu'aucun vestige n'a pu échapper à l'archéologue lors de l'inventaire de terrain.

Finalement, dans l'éventualité où les travaux de réfection à l'intérieur d'une zone de potentiel archéologique ne débordent pas l'emprise de route existante, il est recommandé de procéder à une surveillance dans le cas où ces travaux atteignent et bouleversent le sol intact contenu sous les remblais. Cette mesure s'applique évidemment également pour les zones où un inventaire archéologique a eu lieu.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ARKEOS (1983 a) - Etude de potentiel archéologique des embranchements Bécancour et Shawinigan/Grand-Mère. Rapport remis au groupe SNC/Lavalin.
- ARKEOS (1983 b) - Inventaire archéologique des embranchements Bécancour et Shawinigan/Grand-Mère. Rapport remis au groupe SNC/Lavalin.
- ARKEOS (1983 c) - Etude de potentiel archéologique des tronçons Grand-Mère/Chambord (phase II). Rapport remis au groupe S.I.G.G.
- ARKEOS (1983 d) - Inventaire archéologique des tronçons Grand-Mère/Chambord (phase II). Rapport remis au groupe S.I.G.G.
- BANFIELD, A.W.F. (1977) - Les mammifères du Canada. Musée national des Sciences Naturelles, Musée national du Canada, 2^e ed.
- BAULU, A. (1978) - Archéologie du lac des Commissaires. Ministère des Affaires culturelles du Québec. Cahiers du Patrimoine. Dossier no. 32.
- BLANCHARD, R. (1950) - La Mauricie. Collection "L'Histoire Régionale" No. 3, Editions du Bien Public, Trois-Rivières.
- CHAPDELAINE, C. (1978) - "Images de la préhistoire du Québec", Chapdelaine C., ed.: Recherches Amérindiennes au Québec, Vol. VII (1-2).
- CLERMONT, N. (1977) - "Ma femme, ma hache et mon couteau croche: deux siècles d'histoire à Weymontachie", Civilisations du Québec, no. 18.
- CLERMONT, N. CHAPDELAINE, C. (1982) - "Pointe du Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées". Recherches Amérindiennes au Québec, Publication # 1.
- CONSEIL ATTIKAMEK-MONTAGNAIS (1982) - "Obedjiwan" Brochure publiée par le Conseil Attikamek-Montagnais, Québec, 1982.

- CRETE, S.A.
(1978) - "La plaine laurentienne", Recherches Amérindiennes au Québec, Vol. VII (1-2): 19-30.
- DUMONT, J.
(1983) - Cife-1, le site préhistorique de la rivière Petite Bostonnais. Rapport d'activités archéologiques présenté au Ministère des Transports du Québec.
- FILTEAU, G.
(1978) - "La naissance d'une nation: tableau de la Nouvelle-France en 1755", Edition de l'Aurore.
- FORTIN, J.H.
(1969) - Sites du Peokagamy, année 1969. Rapport d'activités, M.A.C.
- FORTIN, J.H.
(1970) - Sites du Peokagamy, année 1970. Rapport d'activités, M.A.C.
- FORTIN, J.H.
(1971) - Sommaire de notre travail en 1971 autour du Lac Saint-Jean et à la périphérie sud. M.A.C.
- GOVERNEMENT
DU QUEBEC
(1981) - "Carte des gites minéraux du Québec". Feuillet 31P et 31I, Ministère de l'Energie et des Ressources, service du potentiel minéral. 1981.
- GRANDTNER, M.M.
(1966) - "La végétation forestière du Québec méridional". Presses de l'Université Laval, 216 p. 1966.
- H.B.A.
ing.-conseils
(1982) - Etudes environnementales détaillées de l'embranchement de Shawinigan/Grand-Mère. Rapport remis au groupe SNC/Lavalin.
- MAGNAN, H.
(1925) - Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, L'imprimerie d'Arthabaska, ARTHABASKA, P. Qué.
- MAROIS, R.
(1974) - Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec, Collection Mercure, # 17, Musées nationaux du Canada.
- MAROIS, R.
RIBES, R.
(1975) - Indices de manifestations culturelles de l'Archaique: la région de Trois-Rivières, Collection Mercure, dossier no. 41, Musées nationaux du Canada.

- MCNULTY, G.E.
GILBERT, L.
(1981) - "Attikamek (Tête de Boule) in: Handbook of North American Indians, Vol. 6, pp 208-216.
- MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT
(1971) - "Températures et précipitations 1941-1970", Québec, 1971.
- MINISTERE DES
AFFAIRES
CULTURELLES
DU QUEBEC
(1981) - Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981, Dossier # 50, Direction générale du Patrimoine, M.A.C.Q.
- OCCHIETTI, S.
(1977) - "Stratigraphie du WISCONSINIEN de la région de Trois-Rivières/Shawinigan, Québec" Géographie physique et Quaternaire, vol. 31, no. 3-4, p. 307-322
- PARENT, R.
(1978) - "Inventaire des nations amérindiennes au début du XVII^e siècle, Recherches amérindiennes au Québec, Vol. VII (3-4): 5-19.
- PREST, V.K.
(1969) - "Retreat of Wisconsin and recent ice in North America". Geological Survey of Canada, MAP 1257 A, 1969.
- RICHARD, P.
(1977) - Histoire post-wisconsinienne de la végétation du Québec méridionale par l'analyse pollinique, tome 1 et 2, Gouvernement du Québec, Ministère des Terres et Forêts, Direction générale des forêts, Service de la recherche.
- ROGERS, E.S.
(1969) - "Band organization among the Indians of Eastern Subarctic Canada". Contributions to Anthropology: Band Societies National Museums Canada, Bull. 228: 21-50.
- SOCIETE
D'ARCHEOLOGIE
DU QUEBEC
(1974) - Inventaires des sites archéologiques du Québec, Direction générale du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- TESSIER, R.
(1959) - Sédiments non-consolidés de la région de St-Tite - Ile St-Pierre, Ministère de la voirie.

- THWAITES, R.G. (1898-1901) - The Jesuit Relations and Allied Documents, 73 volumes, Cleveland, Ohio.
- TREPANIER - MASSICOTTE, J. (1978) - Chez nous en Nouvelle-France: 1608-1787, Editions du Bien Public, Trois-Rivières (Batiscan).
- WRIGHT, J.V. (1979) - Quebec Prehistory, Commission archéologique du Canada, Musée National de l'Homme, Ottawa.

Annexe

DOSSIER CARTOGRAPHIQUE

10 cartes pliées en pochette

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 286

Arkēos Inc.

Société d'expertise en
recherches anthropologiques de Montréal

1134 ouest, rue Ste-Catherine, suite 900, Montréal, Qué. H3B 1H4